

# Rapport d'activités 2014



Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France



**UN NOUVEAU PROJET  
FÉDÉRAL NATIONAL**

**POUR REGARDER DANS  
LA MÊME DIRECTION**

**p.6**

**Les moments  
forts de l'année**



**p.16**

**Renforcer nos  
partenariats et  
nos alliances**



**p.20**

**Mettre en oeuvre  
notre projet fédéral**



**p.28**

**Accompagner le  
réseau fédéral**



# E

n 2014, nous nous sommes donnés une perspective commune à travers le projet fédéral.

Parce que l'ensemble du secteur associatif mais aussi celui de l'action sociale sont interrogés par la situation nationale, internationale mais encore peut-être plus

par les situations rencontrées au quotidien dans chacun des territoires d'action de ces acteurs, nous avons besoin d'un cap commun. Parce que nous avons repéré une convergence entre ce qui est utile pour accompagner une mutation en cours et un cœur de métier du centre social. C'est à dire être des fabriques des possibles chacun à sa manière, chacun à sa mesure, chacun avec son histoire. La FCSF ne distribue pas de bons points, elle a proposé un mouvement, un élan. Elle s'est engagée à accompagner cette dynamique avec les ressources, les formations, les rendez-vous qui vont permettre un chemin commun mais que chacun va pouvoir suivre à sa manière.

Notre société a besoin que nos concitoyens appréhendent mieux le monde qui les entoure. Notre société a besoin de dynamiques solidaires inventives.

Notre société a besoin d'une société civile capable d'une parole, de prises de position dans les espaces de négociation que notre fonctionnement démocratique permet.

Pour tout cela les centres sociaux peuvent être utiles. Continuons de le prouver dans les années à venir.

Janvier 2015 : la France a été bouleversée par un acte terroriste et raciste. Malgré une réaction massive le 11 Janvier, le choc est encore là. Les fragilités de notre cohésion sociale apparaissent au grand jour. Plus que jamais nous pensons qu'elles doivent être traitées



dans la grande proximité : par du débat, de l'écoute, du respect et de la reconnaissance de chacun dans son histoire, sa singularité, de l'inventivité pour élaborer les façons de vivre ensemble, du questionnement de nos façons de vivre, de travailler, de consommer pour que chacun puisse prendre sa place dans une société démocratique toujours en construction.

Aux côtés de bien d'autres les centres sociaux ont une belle place au cœur de ce défi que l'histoire a lancé.

Notre projet fédéral est en phase avec cette ambition !

**François Vercoutère**  
Délégué Général de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France [FCSF]

# SOMMAIRE

1132

p.4 L'année en chiffres



p.6 Les moments forts de l'année

« La Fabrique des possibles » :  
un nouveau projet fédéral  
national pour les centres sociaux

p.10



Bilan 2014 #1  
Renforcer nos partenariats  
et nos alliances

p.16





p.20

Bilan 2014 #2  
**Mettre en oeuvre  
 notre projet fédéral**



p.28

Bilan 2014 #3  
**Accompagner le  
 réseau fédéral**

p.36

**Les ressources  
 de la FCSF**



p.38

**Les centres sociaux  
 et les fédérations :  
 photographie 2014**



1156

Centres sociaux adhérents à la FCSF au niveau national

Ils se répartissent de la manière suivante

897 centres sociaux en gestion associative (78%)

46 centres sociaux en gestion CAF (4%)

213 centres sociaux en gestion municipale ou interco (18%)

600

personnes mobilisées pour l'écriture du projet fédéral

53

nouveaux adhérents ont été accueillis par la FCSF

285

centres sociaux ont participé au dispositif Aide aux projets vacances

{

7400

habitants ont vu leurs projets soutenus

1 156

séjours individuels ou collectifs organisés

122€

d'aides ont été distribuées par bénéficiaire

35 000

exemplaires du dépliant de présentation des centres sociaux diffusés dans le réseau

1968

personnes abonnées à notre page Facebook

1178

personnes suivant notre compte Twitter

## En 2014, le nombre de personnes formées par la FCSF

# 27

participants à la formation des nouveaux responsables

# 400

participants aux JPAG

# 14

participants à la formation "économie du projet"

# 62

jeunes en formation civique et citoyenne

# 12

participants à la formation "paroles partagées"

# 24

participants à la formation à l'approche DPA avec Yann le Bossé

# 1600

inscrits à notre MOOC

## Les jeunes impliqués dans nos projets

# 115

en Service Civique accueillis dans les centres sociaux au titre de notre agrément national

# 350

impliqués dans l'écriture du rapport " Ils ne savent pas ce qu'on pense "

# 160

présents à la rencontre annuelle du Réseau Jeunes des centres sociaux

# 798

accompagnés dans leurs projets vacances

# 161

Juniors Associations accompagnées par 12 relais départementaux

# LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE



## Le succès des 4e Journées professionnelles de l'animation globale (JPAG)

La quatrième édition des JPAG a réuni plus de **400 participants** de France entière les 18, 19 et 20 novembre à Dijon, soit une progression de 100 personnes par rapport à l'édition rémoise en 2012, sachant que nous avons refusé l'inscription de nombreux participants, la jauge étant limitée par la taille de l'amphithéâtre. Le thème retenu à cette occasion était dans le droit fil du Congrès : « **renforçons le pouvoir d'agir des habitants pour contribuer à une citoyenneté de proximité** ».

L'engagement des Fédérations de Côte d'Or et de la Nièvre au sein du comité de pilotage, des 30 animatrices et animateurs d'ateliers et des 40 contributeurs a contribué à la réussite de la préparation et de l'animation de cet événement. Notons que le fil conducteur de la première journée « le Centre social et ses partenaires institutionnels : des relations contractuelles en évolution » ainsi que le fil conducteur de la troisième journée :

« le Centre social et son territoire d'intervention » ont fédéré des thématiques d'ateliers répondant aux préoccupations des participants.

Le fil conducteur de la seconde journée, autour du « pouvoir d'agir des habitants » témoignait de l'ambition du réseau fédéral depuis le congrès de juin 2013 d'accroître sa capacité à accompagner les actions collectives à visée de transformation sociale.

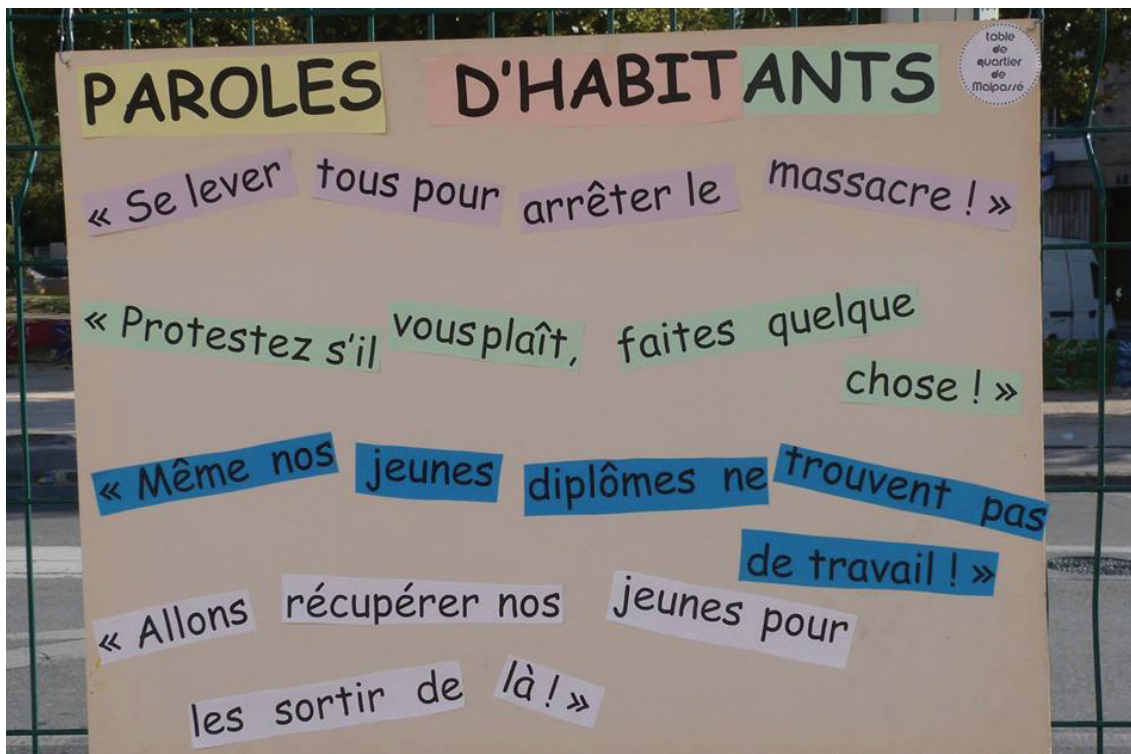
**Les JPAG jouent le rôle de rendez-vous national biennal entre deux Congrès** pour faire le point des concepts qui nourrissent l'action des Centres sociaux et qui influencent leurs pratiques.

**La question de la reconnaissance des principaux métiers** (directeur-animateur) et des principales fonctions (accueil, référents familles ...) demeure stratégique vis-à-vis des salariés concernés et des partenaires dont les financeurs.

La participation en progression régulière des techniciens des CAF et collectivités territoriales dans le but de contribuer à l'émergence d'une culture commune relative à l'animation globale nourrit les indispensables coopérations au plan local.

La prochaine édition des JPAG aura lieu à l'**automne 2016**, dans un lieu qui reste à déterminer.

↑ Les JPAG 2014 ont bénéficié, plus encore que les éditions précédentes, de méthodes d'animation originales et participatives.



Les Tables de quartier ont pour but de fédérer les acteurs associatifs pour répondre aux problématiques du territoire, comme ici dans le quartier de Malpassé, à Marseille.

## 12 quartiers lancent une «Table de quartier» en France

Dans leur rapport au Ministre de la Ville « Pour une réforme radicale de la politique de la ville », remis en juillet 2013, Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache ont dit la nécessité du développement du pouvoir d'agir des habitants des quartiers populaires notamment dans des **espaces citoyens autonomes**, les Tables de quartiers. Cette proposition s'inspire d'une expérience de **Montréal** (Québec). Les Tables de quartier réunissent les associations et collectifs organisés à l'échelle du quartier. Elles permettent de **faciliter la discussion** entre différents acteurs associatif, de **développer des actions et un projet commun** et contribuer ainsi à la vie démocratique.

Convaincue de l'enjeu pour les centres sociaux de se renforcer dans **l'appui des actions collectives d'habitants**, la FCSF a proposé au CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) de piloter la mise en place de Tables de quartiers en France, en parallèle de la mise en place des Conseils Citoyens dans le cadre de la nouvelle politique de la Ville, ces

espaces étant créés à l'initiative des pouvoirs publics au contraire des Tables de quartier. L'objectif de cette expérimentation est d'identifier les conditions de réussite de démarches « ascendantes », qui partent des habitants et de leur vécu et de développer les savoir-faire nécessaires à cela.

**12 sites** participent au démarrage de l'expérimentation : il y a 6 démarches portées par des collectifs d'associations locales et 6 par des centres sociaux. Chaque structure-support s'appuie sur les acteurs existants (centre sociaux, collectifs citoyens et associations locales) pour mettre en place les Tables de quartier. Les sites ont été identifiés, pour les centres sociaux, après un appel à projets émis dans le réseau en décembre 2013 et pour les collectifs associatifs, en lien avec la Coordination des quartiers populaires « Pas Sans Nous ». Le séminaire de lancement de l'expérimentation, réunissant des acteurs des douze sites, a eu lieu les 31 mars, 1er et 2 avril 2014 à Paris et un premier point d'étape a été organisé à Nantes les 4 et 5 septembre 2014. Ces rencontres ont permis de construire un **kit d'appui au démarrage** des Tables de quartiers constitué de plusieurs outils (présentation de l'expérimentation, de l'expérience québécoise, composition et fonctionnement d'une Table, relations avec les pouvoirs publics, mobilisation des habitants...). L'expérimentation aura lieu jusqu'en **mars 2017**.





↳ Lors de l'un des ateliers coopératifs de lutte pour l'égalité, les participants étaient invités à réagir à des images stigmatisant certaines populations

## Une année sous le signe de l'expérimentation

**P**lusieurs projets initiés par la FCSF en 2014 relèvent clairement d'une dimension expérimentale. C'est ainsi le cas du MOOC ou **formation en ligne** « Mieux communiquer avec ses partenaires publics », dont une première version-test a été mise en ligne en avril-mai 2014 et dont une seconde version, plus détaillée et plus « professionnelle » sera mise en ligne en février 2015 sur le site <https://www.neodemia.com/>. Ces formations sont principalement composées de courtes vidéos, réalisées avec des experts issus du réseau des centres sociaux, que le participant peut décider de regarder quand il veut, à son rythme. Également caractérisée par l'utilisation des nouvelles technologies, l'expérimentation « **colportage culture handicap** » consiste à expérimenter une nouvelle forme de transmission du savoir au sein du réseau des centres sociaux. Il s'agit de mettre en contact des « émetteurs » (centres sociaux ayant mené un projet spécifique) et « récepteurs » (centres désirant lancer un projet similaire),

puis à travailler avant, pendant et après leur rencontre à la formalisation et la mise en ligne de ressources facilitant cette transmission, notamment des vidéos des intervenants. Enfin, les **ateliers coopératifs de lutte pour l'égalité** et contre les discriminations, accompagnés par Olivier Noël et co-pilotés par l'Inter-réseau du développement social urbain (IRDSU) et la FCSF consistent à rassembler des habitants, dont certains concernés par les discriminations, et des professionnels autour de mises en situation permettant de faire évoluer les pratiques des uns et des autres (voir aussi page 22).

↳ La formation en ligne est surtout composée de vidéos réalisées avec des experts du réseau.





← La couverture du rapport biennal

## Un nouveau rapport biennal « Paroles d'habitants des quartiers populaires » consacré à la jeunesse

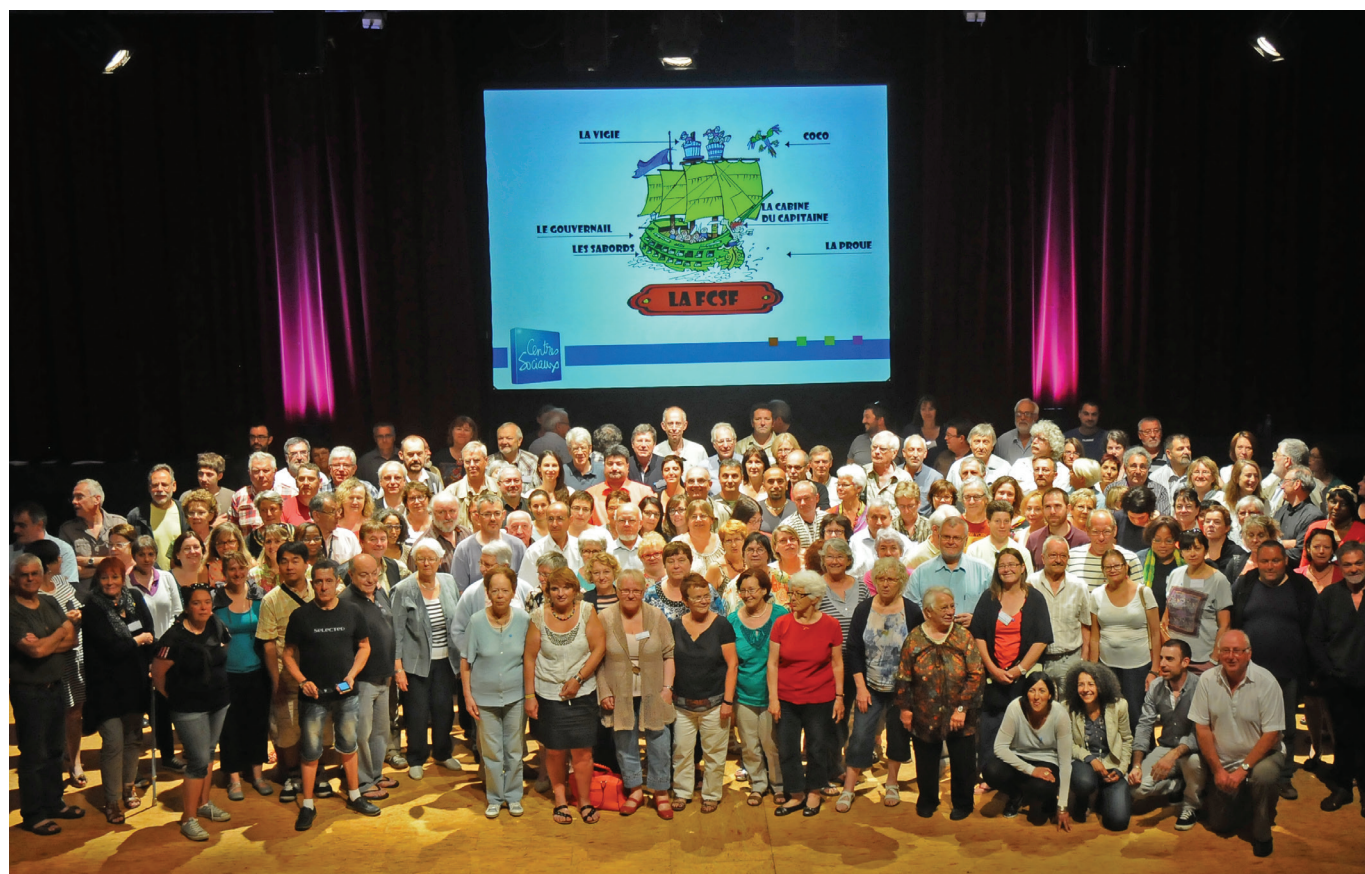
Le constat est sévère : « Ils ne savent pas ce qu'on pense ... ». Ceux qui l'énoncent sont de **jeunes habitants des quartiers populaires**. Ils expriment ainsi leur exaspération d'être régulièrement discriminés, stigmatisés et caricaturés, notamment dans les médias, ainsi que leur déception que leur parole ne soit pas prise en compte par les pouvoirs publics. **Comment perçoivent-ils leur vie et quel regard portent-ils sur la société qui les entoure ?**

Afin de répondre à ces questions, la Fédération des centres sociaux de France et Question de ville (association des directeurs des centres de ressources de la politique de la ville) se sont alliés, donnant la parole à des groupes de jeunes issus de **22 quartiers** diversifiés, dans **10 départements** de France métropolitaine et

d'Outre-mer. Au total, **350 jeunes** ont participé à ce travail. Le résultat est un ouvrage de 168 pages paru en septembre 2014, dans lequel, loin des idées reçues, ces jeunes témoignent de la diversité et de la richesse de leurs points de vue.

Préfacé par Patrick Kanner (Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports), ce rapport est le second dans son genre. L'ambition de cette série de rapports nationaux, publiés sur un rythme biennal, est de démontrer qu'au-delà des statistiques, **l'expertise des habitants est indispensable pour penser l'avenir de nos villes.**

Aux antipodes des études « froides » sur les quartiers populaires, uniquement composées de données statistiques, ce rapport entend offrir une vision plus humaine et chaleureuse des ces quartiers. Il s'agit d'une initiative unique en son genre, issue d'une belle coopération entre la FCSF et Question de ville, **en dehors de toute commande institutionnelle.**



# « LA FABRIQUE DES POSSIBLES » : UN NOUVEAU PROJET FÉDÉRAL NATIONAL POUR LES CENTRES SOCIAUX

## Chiffres clés

- **25 000 kilomètres** parcourus par **23 personnes** (administrateurs et salariés) pour débattre du projet fédéral avec les fédérations locales, au cours de **40 rencontres** organisées localement.
- Plus de **600 personnes** mobilisées tout au long du processus d'écriture du projet.
- **150 participants** à l'Université fédérale de Dijon – **2611 gommettes** déposées sur **128 pistes d'actions**.
- **400 personnes** présentes à l'AG de Lorient, au cours de laquelle le nouveau projet a été voté.
- Un tirage de **4 000 exemplaires** pour la brochure de présentation du projet, 3 exemplaires envoyés à chaque centre social adhérent à la FCSF.

## D'un élan à un mouvement de fond : « C'est à vous d'écrire la prochaine page de l'histoire de notre réseau »

« Mettons nous collectivement à l'ouvrage, pour écrire un nouveau projet fédéral, qui soit porteur de l'élan de ce congrès, qui traduise nos enjeux communs, nos valeurs de coopération, qui soit un repère dans les années à venir, pour mener à bien notre volonté d'une société plus fraternelle »  
Claudie Miller, discours de clôture du 8e Congrès des centres sociaux, Lyon le 23 juin 2013.

A l'issue du 8e Congrès des Centres Sociaux, qui s'est tenu du 21 au 23 juin 2013, la FCSF a lancé la démarche d'écriture d'un nouveau projet fédéral. **C'est la première fois dans son histoire que la FCSF se lançait dans une démarche d'écriture participative de son projet associatif**, visant à impliquer et mobiliser l'ensemble des fédérations locales, et à travers elles, les centres sociaux. L'enjeu était de taille : comment traduire l'élan initié par le Congrès autour du développement du pouvoir d'agir des habitants en un mouvement de fond, c'est-à-dire, marquer un tournant dans l'histoire de notre réseau, inscrire durablement cette orientation consistant à réviser nos façons de faire.

A travers cette démarche, il s'agissait aussi d'**imaginer ensemble les évolutions souhaitables dans le futur concernant l'action des centres sociaux**, leur modèle économique et l'accompagnement fédéral dont ils auront besoin dans ce nouveau contexte. En se donnant 8 ans pour mettre en oeuvre ce projet, afin de pouvoir changer les choses en profondeur, la FCSF visait à travers ce projet fédéral à donner un horizon commun à l'ensemble des centres sociaux. Pourquoi 2022 ? Pour marquer le centenaire de la FCSF, une date symbolique pour faire le point des démarches entreprises et se projeter sur l'avenir !

## Un montage humoristique pour raconter l'écriture du projet fédéral



Pour communiquer simplement et de manière ludique le processus d'écriture du nouveau projet fédéral national aux centres sociaux, la FCSF a utilisé la technique du détournement de scènes issues de films célèbres. Un montage de 10 minutes a ainsi été réalisé à partir d'extraits de plusieurs films (« Kill bill », « Pulp fiction », « les Hommes du Président », etc.) permettant de saisir rapidement les enjeux et les informations importantes liés à ce projet. Ce film intitulé « Projet fédéral 2014-2022 : d'un élan à un mouvement de fond » est visible en ligne sur le site de la FCSF, ou en flashant le flascode ci-contre avec votre smartphone. Les citations entre guillemets placées sous les intertitres de ce dossier sont tirées de ce film.



## La tournée fédérale: « Plus de 25.000 km parcourus »

Forte des méthodes participatives utilisées pour préparer le Congrès, la FCSF a imaginé dès le départ une démarche de mobilisation du réseau autour de l'écriture du projet fédéral. Ainsi, à l'occasion du séminaire des administrateurs de la FCSF d'automne 2013, appuyés par deux compagnons de route de la FCSF, Catherine Neveu (anthropologue au CNRS) et Michel Séguier (sociologue, voir encadré), une méthode a été imaginée : **organiser tout d'abord une tournée des fédérations locales**, en profitant des réunions de conseils d'administration pour recueillir les attentes des fédérations et présenter les premiers axes de travail envisagés pour ce nouveau projet fédéral. Ces retours seraient ensuite présentés à l'ensemble des fédérations à l'occasion d'**une Université Fédérale, qui devait permettre d'approfondir les axes de travail** envisagés grâce à l'apport d'experts et des praticiens concernés. A partir de ce travail une première version du projet fédéral pourrait être rédigée et adressée à l'ensemble des fédérations, pour amendement. Enfin, **une version finalisée pourrait être validée collectivement** lors de l'Assemblée Générale de Lorient, en juin.

Le séminaire des administrateurs d'automne 2013 a permis de poser les premières bases du projet fédéral, s'appuyant sur un travail de réflexion autour de nos ambitions, notre vision du monde et des individus. **De novembre 2013 à février 2014, plus de 40 rencontres locales ont été réalisées, mobilisant plus de 600 personnes**, et permettant de confronter les axes de travail envisagés pour ce projet aux attentes des fédérations locales, ainsi qu'à leur vision de l'avenir. Ces rencontres se sont souvent centrées sur un débat autour du pouvoir d'agir, notamment comment « contaminer » les équipes des centres sociaux à ce modèle d'action, les risques et les freins constatés ?

## Michel Séguier: « Et si nous prenions un peu de hauteur »

Michel Séguier, sociologue, a été durant des années compagnon de route des centres sociaux. Lors du lancement de l'écriture du projet fédéral, il avait invité la FCSF à prendre du recul,

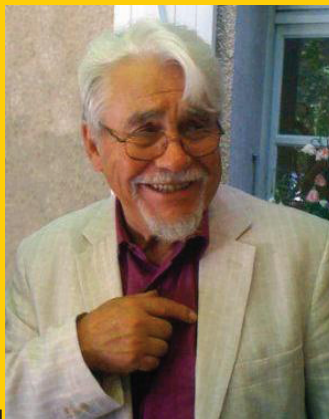
de la hauteur, à repenser au projet de société souhaité, de formaliser la vision du monde de la FCSF, avant d'imaginer des axes de travail précis. Il soutenait la FCSF dans son élan autour du renforcement

du pouvoir d'agir. Michel Séguier a suivi jusqu'au bout la démarche d'écriture du projet fédéral, a conseillé la FCSF jusqu'au dernier moment. Il nous a quittés le 15 octobre 2014, des suites de la maladie, à

79 ans. Discret sur son histoire, créateur de l'école d'animateurs de Fublaines (UFCV) et de l'Institut oecuménique pour le développement des peuples (INODEP) où il côtoya Paulo

Freire, il fit de nombreuses missions en Amérique latine et plus récemment en Afrique pour inlassablement accompagner des groupes dans leurs parcours d'émancipation. Sa disparition va laisser un vide mais

il continuera de nourrir l'action de la FCSF. Nous nous sentons aujourd'hui en même temps orphelins et responsables avec d'autres d'assurer la continuité de ce qu'il cherchait inlassablement à bâtir.



## L'Université fédérale de Dijon : « C'était beau à voir toutes ses gommettes »

Du 7 au 9 février 2014 s'est tenue l'Université Fédérale de la FCSF à Dijon, l'occasion pour les 150 acteurs fédéraux (bénévoles et salariés des fédérations) de se retrouver pour avancer dans l'écriture du projet fédéral. Se tenant à l'issue de la tournée des fédérations, ce rendez-vous a permis de se « muscler » collectivement sur les enjeux à relever autour des orientations de travail proposées par la FCSF dans le projet fédéral, en invitant des témoins extérieurs et/ou en sollicitant des acteurs du réseau.

En effet, la tournée fédérale de l'automne 2013 a permis de « fixer » les **4 grandes orientations** autour desquelles graviterait le projet fédéral :

- **La fonction ressource sur les questions sociales :** comment faire en sorte que les centres sociaux puissent avoir accès facilement à l'ensemble des ressources du réseau fédéral (documents, témoignages, contacts) concernant les questions sociales (isolement, discrimination, santé, logement, etc.) sur lesquelles ils souhaitent intervenir ?
- **Le renforcement des compétences et des savoirs faire :** comment faire en sorte d'accompagner harmonieusement l'évolution des pratiques des professionnels et des bénévoles vers le développement du pouvoir d'agir des habitants ?
- **La coopération :** comment faire en sorte de mieux tirer parti de la synergie possible entre centres sociaux d'un même territoire et, par ailleurs, de faire évoluer partout où ce n'est pas le cas nos relations avec nos financeurs vers une véritable coopération, basée sur un diagnostic commun ?
- **La notoriété et l'influence :** comment faire en sorte de soutenir les changements de pratiques initiés dans le réseau par une reconnaissance institutionnelle et, plus largement, d'ancrer la capacité des centres sociaux à accompagner les initiatives des habitants dans l'opinion publique ?

L'ambition de l'Université fédérale de Dijon était d'appréhender les défis à relever concernant ces 4 ambitions et démarrer un travail de réflexion sur les actions à mener.

Après une première journée d'apports d'experts et de praticiens sur ces 4 sujets (citons Jean-Michel Cornu, spécialiste de la coopération, Danielle Demoustier, socio-économiste ou Bénédicte Madelin, présidente de Question de Ville, l'association des dirigeants des centres de ressources « politique de la ville »), la deuxième journée a été l'occasion d'**imaginer collectivement des pistes d'actions pour passer de l'intention à la réalisation**. Plus de 128 pistes d'actions ont ainsi été proposées, nourrissant l'écriture du projet fédéral. En terme de restitution, la FCSF avait proposé deux formes originales pour une sélection d'actions : un dessin ou une scénette théâtrale. Le dernier jour invitait les participants à départager ces actions d'un double point de vue : les actions prioritaires d'urgences (à 2 ans) et d'importances (sur la durée du projet). Plus de 2611 gommettes ont ainsi été positionnées !

A l'issue de cette Université Fédérale, une première version du projet fédéral a été adressée en avril 2014 aux fédérations, les invitant à en débattre localement et faire parvenir leurs retours, en prévision du temps de débat organisé durant l'Assemblée Générale de Lorient, en juin 2014.



↳ Lors de l'Université Fédérale de Dijon, les participants ont travaillé sur les 4 axes du projet fédéral, comme ici sur la coopération avec l'expert Jean-Michel Cornu.

## Le vote du projet fédéral à Lorient : « C'est l'heure du fest-noz »

L'Assemblée générale 2014 de la FCSF s'est déroulée du 13 au 15 juin au Palais des congrès de Lorient dans le Morbihan. Comme chaque année, l'AG était co-organisée avec la fédération du territoire concerné, en l'occurrence la Fédération des centres sociaux de Bretagne, qui a placé la barre très haut en matière d'accueil et de convivialité.

Au programme de cette AG, de nombreux temps de travail mais aussi de détente. Côté travail, outre les temps d'AG statutaires du samedi matin et du dimanche matin, signalons la riche programmation d'ateliers du vendredi après-midi mettant en valeur l'action des centres sociaux bretons sur diverses thématiques: jardins partagés, accès à la culture, jeunesse... Côté détente, les participants ont notamment pu profiter d'un temps de découverte de la ville et des environs samedi

après-midi ainsi que d'une soirée conclue par le traditionnel « fest-noz » breton.

Cette AG de Lorient revêtait surtout une dimension particulière puisqu'elle était l'occasion de présenter le nouveau projet fédéral de FCSF, prévu pour être appliqué sur une durée de 8 ans, entre 2014 et 2022. Le projet prenait la forme de 2 documents distincts :

- **une déclaration politique** décrivant l'ambition et le but du projet fédéral, soumise à un vote formel des adhérents de la FCSF.
- **la partie opérationnelle du projet,** détaillant les 4 orientations stratégiques qui le composent. Ce plan d'action a été soumis à une validation « symbolique » des participants de l'AG le dimanche matin sous la forme d'un débat mouvant.

En outre, un rapport d'orientation a été présenté dimanche matin, détaillant plus précisément les actions qui seront mises en œuvre au cours de l'année 2014-2015 dans le cadre de ce projet.



## La communication du projet et les suites : « *Allons en parler à la directrice !* »

La déclaration politique votée à Lorient et la partie opérationnelle du projet fédéral, détaillant les actions prévues sur les 4 axes, ont été réunies dans **une brochure qui a été adressée à l'ensemble des 1 200 centres sociaux adhérents à la FCSF** au mois de septembre 2014. Ce document est téléchargeable sur le site web de la FCSF : <http://www.centres-sociaux.fr/>

Pour évaluer la mise en œuvre de ce projet fédéral pendant les années à venir, la FCSF propose deux outils :

- **un rapport d'orientation annuel** : en plus du Rapport d'activité qui retrace l'activité pour l'année écoulée, témoignant de l'état d'avancement du projet fédéral, le CA de la FCSF présentera lors de l'Assemblée générale des perspectives traçant la feuille de route pour l'année à venir
- **un « temps fort » du réseau en 2018**, à mi-parcours de la mise en œuvre du projet: 8 ans, c'est le temps nécessaire pour transformer l'élan du congrès en mouvement de fond dans l'ensemble du réseau. Cela ne veut pas dire que le projet sera figé sur cette durée. Les orientations stratégiques du projet fédéral sont des premières propositions pour lancer cette dynamique, la FCSF propose que ce projet fédéral puisse être revisité, interrogé, à mi parcours, en 2018, à l'occasion d'un temps fort, associant en amont un maximum d'acteurs de notre réseau. Il ne s'agira pas de réunir un congrès, mais de créer les conditions pour mesurer le chemin parcouru, avec qui, et de revoir les prochaines étapes pour 2022.

Enfin, afin de mettre ce projet fédéral, **la FCSF a modifié l'organisation de son équipe** dès septembre 2014, chacun des axes du projet se voyant attribuer un coordinateur(trice).



↖ La brochure du projet fédéral, tirée à 4000 exemplaires et envoyée à l'ensemble des centres sociaux adhérents à la FCSF.





## BILAN 2014 #1

# RENFORCER NOS PARTENARIATS ET NOS ALLIANCES

↑ Des représentants des centres sociaux et d'autres réseaux associatifs en voyage d'étude à New-York pour préparer le colloque « Empowerment en action ».

En 2014, la FCSF a poursuivi son partenariat avec la CNAF, la CCMSA, la CNAV, la DGCS. On note en particulier un **fort développement des relations avec les différents Ministères** et services de l'Etat concernés, ainsi que la nomination de la FCSF au Conseil national de lutte contre les exclusions (CNLE) et à l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Concernant nos alliances avec les réseaux associatifs, l'année a été marquée par un **nouveau partenariat avec FORESCO** (Fédération des réseaux d'échanges réciproques de savoirs), la participation à l'organisation du colloque « Empowerment en action » et des contacts approfondis avec deux autres grands acteurs de l'éducation populaire : la Confédération des MJC et l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ).

## Nos relations avec les partenaires publics

**E**n ce qui concerne les relations de la FCSF avec la **Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)**, l'année 2014 a été marquée par la sortie du 3e Rapport national SENACS (l'observatoire national des centres sociaux porté par nos deux institutions) et la montée en puissance de cet observatoire sur un échantillon de 1200 centres sociaux. Par ailleurs, après un bilan de la convention quadriennale 2009-2013, la FCSF a renouvelé sa convention avec la CNAF jusqu'en 2017. L'année a également été marquée par un rendez-vous avec M. Deroussen, président de la CNAF et la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT) pour évoquer la question des centres sociaux Gens du Voyage. De plus, des représentants de la FCSF ont également rencontré M. Lenoir, nouveau Directeur Général de la CNAF, ce qui a eu pour effet de consolider les relations fonctionnelles entre nos deux institutions. Enfin, la FCSF a pris contact avec les représentants de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) au sein du CA de la CNAF.

Concernant nos relations avec la **Caisse Centrale de la Mutualité Agricole (CCMSA)**, cette dernière a confirmé dans sa nouvelle Convention d'objectifs et de gestion (COG) la mobilisation de fonds

nationaux de l'action sociale pour soutenir les centres sociaux. Par ailleurs, Claudie Miller et François Vercoutère (respectivement présidente et délégué général de la FCSF) ont été identifiés comme « ambassadeurs de la CCMSA » dans le cadre des élections des administrateurs MSA.

Une nouveauté concernant nos relations avec la **Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)**, la FCSF participe au pilotage d'une expérimentation entre centres sociaux et Foyers AREFO (résidences pour personnes âgées à autonomie maîtrisée) pour développer des actions inter-générationnelles (voir aussi page 24).

Nous avons cette année renouvelé notre convention triennale (2014-2015-2016) avec la **Direction générale à la cohésion sociale (DGCS)** après une phase de bilan évaluation conduite sur le dernier semestre 2013. Cette importante convention se décline en trois axes : conforter le réseau des Centres sociaux qui interviennent dans tous les champs de la cohésion sociale, articuler l'action des Centres sociaux avec les objectifs de réduction des inégalités de prévention des ruptures en contribuant aux dispositifs prévus par le Plan en soutien de certains publics cibles, et enfin mieux articuler l'action des Centres sociaux avec les acteurs locaux de l'action sociale notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la déclinaison territoriale du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté. Nous constatons aisément que ces axes recoupent le Projet Fédéral et que les actions conduites par la FCSF en constituent l'ensemble des contenus.



Patrick Kanner, Ministre de la jeunesse et des sports, en visite au centre social Soleil Saint-Blaise pour rencontrer des jeunes en service civique, en compagnie de François Chèreque (directeur de l'Agence du service civique), Myriam El Khomri (secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville) et de représentants de la FCSF.



## La FCSF intègre le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)

Le CNLE est l'un des premiers conseils créés dans les politiques publiques, en 1988, pour la mise en place du revenu minimum d'insertion (RMI). Placé sous l'autorité du Premier Ministre, sa mission première était de suivre et d'évaluer la mise en place de ce premier dispositif en faveur des personnes en situation de précarité. Ces missions ont évolué au fil des politiques publiques, et malheureusement, au fil de la prise de conscience et de l'augmentation de la précarité en France, pour être l'instance de suivi de la prise en compte de la précarité dans les politiques publiques. Ainsi chaque politique publique concernant les personnes en situation de précarité est analysée par ce conseil, qui émet des préconisations et avis. Dernière particularité depuis 2012, la création d'un 8e collège de membres, celui des personnes en situation de précarité, une première dans les politiques publiques ! La FCSF a intégré le CNLE en 2014, remarquée par son implication dans les travaux préparatoires du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, ainsi qu'à l'occasion d'un atelier lors du Congrès des centres sociaux de juin 2013, où le président du CNLE, Etienne Pinte, était venu débattre de la place et du rôle des centres sociaux dans les politiques de lutte contre la pauvreté. Le CNLE se réunit une fois par mois, étudie et auditionne des acteurs agissant autour de la lutte contre la pauvreté, suit l'avancée du plan quinquennal, émet des avis sur les politiques publiques, notamment le dossier de la simplification administrative pour un meilleur accès aux droits.

Cette année encore, les relations entre la FCSF et les **Ministères ou services de l'État** ont été extrêmement intenses. Ces relations s'incarnent notamment dans de **nombreux rendez-vous au plus haut niveau de l'État** : en janvier avec François Lamy, Ministre de la Ville pour dialoguer sur l'expérimentation Tables de quartier et la place des centres sociaux dans le montage des Conseils Citoyens; en février au Secrétariat Général – Conseil Interministériel à la Ville avec le nouveau secrétaire général, Raphaël le Méhauté; en avril avec Mme Rossignol quelques jours après sa prise de fonction au Secrétariat d'État à la Famille et aux Personnes Âgées; en juin et juillet, avec des membres du cabinet de Mme Vallaud-Belkacem Ministre de la jeunesse et de la Ville ; en juin, avec le préfet N'Ghan en charge du dossier radicalisation au ministère de l'intérieur; en septembre, avec Myriam El Khomri, nommée trois jours avant Secrétaire d'État à la Ville ; en septembre également, visite de M Kanner, Ministre de la jeunesse et des sports dans un centre social parisien autour de la question du service civique et en présence d'une dizaine de jeunes en service civique dans les centres sociaux parisiens.

Cette relation s'incarne également dans la **participation à des groupes de travail ou des commissions mis en place par les pouvoirs publics** : participation aux travaux de préparation des États généraux du travail social dans le groupe « Développement Social Local » ; participation au comité de pilotage de la Démarche AGILE, qui cherche à mettre les personnes en situation de précarité au cœur des dispositifs d'action sociale; audition par la commission Yves Blein sur la simplification administrative pour les associations. Nous y avons plaidé le principe d'une convention pluriannuelle et pluri-partenaire en lien avec l'obtention de l'agrément centre social ; participation à la demande du cabinet de Mme El Khomri au jury de la bourse nationale pour les projets développant la participation des habitants, etc.

Enfin, signalons tout particulièrement en 2014 la **nomination de Claudie Miller**, présidente de la FCSF au Conseil National de Lutte contre les Exclusions (voir encadré) et sa nomination comme membre du conseil d'administration de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Par ailleurs, le travail d'influence de la FCSF auprès des **parlementaires** (députés et sénateurs) s'est poursuivi en 2014.



## Nos alliances avec les réseaux associatifs

La FCSF continue d'être associée à **ATD Quart-Monde** au sein de la recherche-action « En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir ». Nous nous retrouvons également dans l'expérimentation au sein du collectif Pouvoir d'agir (voir plus bas). Nous participons également à la préparation de la journée du 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère. En 2014 la FCSF a signé une convention avec le **FORESCO (Fédération des réseaux d'échanges réciproques de savoirs)**. Plus de 100 centres sociaux déclarent en effet avoir des activités d'échanges réciproques de savoirs, il s'agit d'approfondir ces pratiques, voir de les développer. Marc et Claire Hebert-Suffrin, fondateurs de ce mouvement, ont participé à notre Assemblée générale de Lorient. Une collaboration se met ainsi progressivement en place autour des questions de formation. Des offres de formation de Foresco vont être diffusées dans le réseau des centres sociaux.

La FCSF participe au **Collectif Pouvoir d'agir**, qui a poursuivi et amplifié ses actions: l'expérimentation autour de 4 sites parmi lesquels deux centres sociaux sont impliqués (Lille et Poitiers) mais également le montage des « Conférences du Pouvoir d'Agir » prévues pour 2015, l'animation du **séminaire « Empowerment en action »** avec l'ambassade des USA et le cabinet Muse des territoires. Ce séminaire a réuni plus de 250 participants français (associatifs, entreprises, élus et acteurs des collectivités territoriales) autour de dix représentants d'organisations américaines venus partager leurs expériences en matière de mobilisation citoyenne.

De nombreuses ressources (vidéos, documents) sont en ligne sur <http://empowermentenaction.com/>

Le collectif s'est aussi vu confier l'animation de la clôture de la recherche-action « En associant les parents tous les enfants peuvent réussir ». Une première journée en novembre 2014 a réuni les réseaux concernés et certaines familles inscrites dans la recherche. La FCSF assure le suivi administratif de l'association ASOPA qui est la structure juridique qui porte les activités du collectif.

Même si les travaux ont été moins intenses en 2014, le **Collectif Fraternité en Actes** auquel participe la FCSF continue de porter la revendication d'un droit à l'expérimentation et aux actions d'entraide, les normes nombreuses empêchant parfois la solidarité de se mettre en actes. Des rencontres communes avec la **Confédération des MJC de France (CMJCF)** et l'**Union Nationale pour l'Habitat des jeunes (UNHAJ)** permettent d'aborder des questions partagées : formation des animateurs, politiques jeunesse, évolution des modèles économiques de nos adhérents. Une démarche commune est en construction pour que le Réseau jeunes des centres sociaux participe à la Convention de la CMJCF à l'automne 2015.

Enfin, la FCSF a participé en septembre à Nantes au lancement de la coordination des quartiers populaires « **Pas sans Nous** » autour de Mohamed Mechmache et Marie-Hélène Bacqué. Nous sommes membres du conseil scientifique et technique associé à cette coordination.

↳ Séminaire concernant l'expérimentation « En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir », en compagnie de nos partenaires d'ATD Quart-Monde, de Prisme et de l'IRDSU.



## BILAN 2014 #2

# METTRE EN OEUVRE NOTRE PROJET FEDERAL

↑ La rencontre annuelle du Réseau jeunes des centres sociaux, en octobre à Poitiers, a réuni 200 participants de toute la France, autour de la thématique des réseaux sociaux.

Voté à l'AG de Lorient en juin (voir dossier p. 10), le nouveau projet fédéral national a pour but de créer les conditions pour que les centres sociaux accompagnent, plus encore qu'aujourd'hui, le pouvoir d'agir des habitants. Pour cela, 4 axes de travail ont été identifiés. Cette année de mise en route du projet fédéral a été caractérisée par la poursuite des nombreux « chantiers » existant, sur des thématiques très diverses, mais où l'on retient en particulier **la montée en puissance des actions liées à la jeunesse**. On retient également le lancement de plusieurs expérimentations (voir aussi p. 8) et **la fin du cycle de travail sur la communication** initié en 2012, avec la publication de nouveaux supports pour valoriser l'action des centres sociaux. D'autre part, l'année 2014 a également été marquée par **la mise en route de nouvelles réflexions**, en particulier sur la question de la qualification des acteurs (salariés et bénévoles) qui aboutiront en 2015 à une nouvelle politique de formation.

## Axe A – continuer à être en phase avec les questions sociales

La FCSF s'est proposée d'animer une « fonction-ressource » afin d'accompagner les centres sociaux dans leur travail de transformation sociale. Cela consiste à mettre à disposition de l'ensemble des centres sociaux les expériences et ressources produites dans le réseau (actions, approches culturelles, méthodes, outils, etc.), et de mobiliser les ressources pertinentes en dehors du réseau. C'est sur cette première base que s'est déclenché le travail d'un groupe stratégique qui produira une proposition en mai 2015. Parallèlement, le travail précédemment engagé sur les chantiers lancés au cours des dernières années a suivi son cours.

Le Groupe culture a amorcé une nouvelle démarche de travail en organisant le 16 janvier 2014, une rencontre nationale sur le thème « **Culture et pouvoir d'agir, comment s'y prendre ?** ». 80 professionnels ou bénévoles, représentant une trentaine de fédérations, se sont penchés sur la question, permettant

d'identifier des pôles d'intérêt autour des questions de légitimité, d'identité des territoires, des savoir-faire artistiques et d'expression dans l'espace public. Ces 4 grandes thématiques ont permis de formaliser une carte sémantique, devenue un outil support d'animation et de capitalisation pour les rencontres locales qui se sont déroulées sur ce thème dans la Nièvre et en Dordogne à l'automne 2014. Jean-Pierre Chrétien, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, accompagne ce travail.

A noter que le groupe Culture national a reconduit en 2014 le **concours radio/vidéo** organisé pour la première fois en 2013, récompensant des productions réalisées dans les centres sociaux. Trois lauréats ont été désignés lors de l'AG de Lorient.

La FCSF et son réseau ont par ailleurs poursuivi leur implication dans le dispositif **Les Portes du Temps** initié par la direction du patrimoine du Ministère de la Culture, visant à donner l'accès à des lieux patrimoniaux à des groupes d'habitants accompagnés par des associations. En partenariat avec la CMJCF et les Foyers Ruraux, la FCSF a amorcé une pré-étude sur le rôle et l'implication des fédérations d'éducation populaire dans ce dispositif. Elle a participé à la construction de la journée nationale des Portes du Temps, qui fêtait ses



La remise des prix du concours radio-vidéo de la FCSF, à l'occasion de l'AG de Lorient.



10 ans et qui a eu lieu au Musée de l'histoire de l'immigration à Paris le 13 novembre.

A la suite de l'expérimentation **Culture/ Handicap et développement social local**, menée de 2011 à 2013 en région Nord-Pas-de-Calais, la FCSF et le Ministère de la Culture en partenariat avec le CNAM se sont lancés sur une expérimentation de **colportage**, visant la transmission des savoirs issus de l'expérience, en s'appuyant sur des centres « Emetteurs » d'un territoire donné et des centres « Récepteurs » d'un autre territoire. En octobre, novembre et décembre, un travail préparatoire a eu lieu en région auprès respectivement des groupes d'émetteurs du Nord-Pas-de-Calais et de récepteurs de Reims avant la rencontre commune prévue en janvier 2015. Cette méthode de transmission de savoirs est pensée pour être utilisée également avec d'autres thématiques.

La démarche participative d'ateliers coopératifs de **Lutte pour l'Egalité et Contre les Discriminations** accompagnée par le sociologue Olivier Noël, et soutenue par le CGET est lancée. Elle a pour objectif de lutter contre les discriminations en développant le pouvoir d'agir des habitants. Elle est co-pilotée par l'Inter-réseau du développement social urbain (IRDSU) et la FCSF. Une journée de lancement a eu lieu le samedi 20 septembre avec des ateliers de mise en situation, une présentation et des échanges autour du cadre de l'expérimentation. Elle a réuni une cinquantaine de participants, des

personnes concernées par les situations de discriminations, des équipes DSU, des habitants, des centres sociaux et leurs fédérations locales. Les sites retenus pour la première phase sont Rennes, Echirolles, Vitry le François, Charleville- Mézière, Paris.

La FCSF a organisé au mois d'avril 2014, un séminaire de formation sur les nouveaux programmes européens, qui a accueilli quinze fédérations et deux représentants des agences Erasmus + jeunesse et éducation – formation des adultes. Deux actions expérimentales de **mobilité européenne** sont en préparation et planifiées sur la période 2015-2016. La première concerne des jeunes provenant du Réseau jeunes des centres sociaux, la seconde concerne des salariés et administrateurs des fédérations. Elles ont pour objet de structurer le dialogue et le partenariat entre la FCSF et son réseau et les membres européens de l'IFS (International Fédération of Settlements).

Initié en 2009, la recherche-action « **En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir** », visant à expérimenter les conditions d'une meilleure implication des familles, notamment les plus pauvres, dans les actions éducatives locales, est rentrée dans sa dernière ligne droite en 2014. Deux rendez-vous ont jalonné cette année: le traditionnel séminaire de croisement des 20

↗ Assemblée générale 2014 du Réseau national des juniors associations (RNJA), en présence de Najat Vallaud-Belkacem, alors Ministre de la Jeunesse et des sports.

territoires expérimentateurs, en avril à Brest, visant à identifier collectivement les acquis de la démarche, les contraintes à dépasser. Le second rendez-vous, le 15 novembre, invitait expérimentateurs, membres des réseaux impliqués dans la recherche-action, partenaires et acteurs éducatifs à un premier temps de restitution publique des acquis de la recherche-action. Une restitution publique de plus grande envergure sera organisée le 11 avril 2015, à l'Université Paris 8, invitant l'ensemble des acteurs éducatifs à partager ces conclusions et imaginer une mise en mouvement pour les prochains mois : et si on passait de 20 villes concernées à 1.000 ?

La FCSF est agréée depuis 2011 pour l'accueil de jeunes en **service civique** au sein des fédérations locales et des centres sociaux. Cet agrément, tout d'abord timide avec l'accueil de 40 jeunes en 2011, prend progressivement de l'ampleur, avec pour 2014, 114 jeunes accueillis dans les centres sociaux et les fédérations, contre 103 en 2013, accueillis dans plus de 70 structures. 3 formations civique et citoyenne ont été organisées par la FCSF à l'attention de ces jeunes.

Initié depuis 2011, le **Réseau Jeunes des Centres Sociaux** vise à faire se rencontrer des groupes de jeunes de centres sociaux prêt à franchir une étape supplémentaire dans leur parcours d'engagement, échanger autour de thématiques, agir ensemble pour une plus grande solidarité. Du 23 au 26 octobre 2014 s'est tenue la 4e rencontre du réseau, au Creps de Poitiers, sur le thème des réseaux sociaux. Co-organisée par 3 centres sociaux, la Fédération de la Vienne et la FCSF, appuyés par Aequitaz pour l'animation, cette rencontre a accueilli plus de 180 personnes, dont plus de 130 jeunes. Pendant 4 jours, ces jeunes se sont retrouvés pour échanger sur la thématique, en partant des pratiques quotidiennes de chacun, découvrir d'autres usages plus collectifs, et surtout imaginer des actions citoyennes mobilisant ces outils.

La **Junior Association** est un outil permettant à des groupes de jeunes mineurs (de 13 à 18 ans) d'expérimenter la vie associative au service d'un projet qui leur tient à cœur, avec l'accompagnement d'un adulte référent. Cette dynamique est possible depuis la création du Réseau National des Juniors Associations (RNJA), au début des années 2000, association dont la FCSF est membre permanent, et en

assure la trésorerie, auprès d'autres réseaux, la Ligue de l'Enseignement, la Confédération des MJC de France, Jets d'Encre. Depuis mars 2013, Aurore SAADA, administratrice nationale représente la FCSF au sein du conseil d'administration du RNJA. En 2014, la FCSF a signé une convention de partenariat avec le RNJA, visant un développement de cet outil dans notre réseau, en passant par une animation de réseau plus volontaire, des réflexions sur un portage local, la réalisation conjointe d'un guide à destination des jeunes sur les départs en vacances en autonomie.

La FCSF a en outre poursuivi en 2014 son soutien aux centres sociaux sur la question des enjeux liés à l'utilisation des **outils numériques**, de deux manières. Tout d'abord, en lançant en partenariat avec les Ateliers du Bocage et la Fondation Free un concours permettant à 30 centres sociaux de s'équiper d'une flotte de 5 tablettes tactiles pour les besoins de ses activités. Un contact a également été pris avec l'école Simplon.co basée à Montreuil qui forme gratuitement des « décrocheurs scolaires » à la programmation informatique. Ce contact a débouché sur l'organisation d'une journée portes-ouvertes à Simplon destinée aux centres sociaux franciliens, co-animée par la FCSF et la Fédération de Seine-Saint-Denis.

La FCSF est un des partenaires privilégiés de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances concernant la mise en œuvre de son dispositif « **Aides aux Projets Vacances** ». Ces aides à destination des habitants pour le financement de leur séjour sont mises à disposition des centres sociaux qui en font la demande. Les centres sociaux s'en servent comme d'un « levier » pour l'animation de projets de départs en vacances construits avec des familles et des adultes seuls ou des jeunes de 16 à 25 ans. En 2014, l'utilisation du dispositif a connu, comme en 2013, un fort développement à tous les niveaux : augmentation du nombre de centres sociaux qui y participent (de 218 à 257), croissance de 30% du nombre d'habitants soutenus (60% concernant les jeunes de 16 à 25 ans). Par ailleurs, la barre de un million de chèques vacances utilisés a été dépassée. Ces chiffres sont dus, en partie, à la mise en place d'une équipe de huit chargés de développement locaux. Un travail a par ailleurs été engagé autour d'un cadre de référence propre aux actions vacances des centres sociaux en lien avec le nouveau projet fédéral.





■ ■ ■ ■ Dans le cadre de la convention de **prévention des risques liés vieillissement** avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) la Caisse Centrale de Mutualité (CCMSA) et la FCSF, 9 régions sont en convention avec les CARSAT (Caisses régionales d'assurance retraite et santé au travail), soit 130 centres sociaux concernés. En 2014, le comité de pilotage national s'est fixé comme objectif de favoriser le déploiement de cette convention en consolidant les partenariats existants dans les 9 régions pilotes actuelles et en l'élargissant, d'ici 2017, à l'ensemble des régions françaises, soit potentiellement entre 300 et 400 centres sociaux. L'autre objectif est d'accompagner la montée en qualification des acteurs territoriaux sur les nouvelles cultures de la prévention, notamment par la mise en place de formations-actions pour les centres sociaux et leurs partenaires locaux.

A partir des travaux réalisés par les centres sociaux de Poitou-Charentes et d'un dialogue né avec la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les

Tsiganes et les **Gens du voyage (FNASAT)**, des démarches conjointes ont été entreprises, concernant les centres sociaux dédiés au Gens du voyage auprès de la CNAF. Nos deux réseaux pensent opportun que des structures spécifiques puissent bénéficier d'un agrément mais il ne faut pas que cela exonère de s'inquiéter de la situation sociale de ces populations lorsqu'elles résident à proximité d'un centre social plus classique. D'autre part, les structures plus spécifiques doivent garder comme ambition d'être des lieux plateformes qui permettent aux gens du voyage de « passer les frontières » vers le reste de la population de leur territoire d'implantation.

Enfin, conformément à ce qui avait été annoncé à l'Assemblée Générale de Lorient, la FCSF a mis en place un groupe de travail sur la **thématique de la santé** à la fin de l'année 2014.

# Témoignage

## Antonin Blanckaert

directeur national de l'action sociale de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)



### Quels sont les enjeux actuels de la politique d'action sociale de la CNAV ?

L'enjeu fondamental de cette politique est la prévention des risques liés à la perte d'autonomie. Notre objectif est de limiter la proportion de personnes âgées dépendantes et ainsi faire augmenter l'espérance de vie sans incapacité de 2 ans d'ici 2020. Pour cela, nous avons trois priorités : développer l'information auprès des retraités concernant les droits ; développer les actions collectives de prévention, notamment par le biais de la participation des personnes âgées à des activités qui favorisent le lien social ; diversifier notre proposition d'actions individuelles au domicile des personnes âgées, en développant notamment de nouvelles réponses en matière d'adaptation du logement ; enfin, contribuer au développement d'une offre de logements intermédiaires qui se situent entre le logement individuel et la maison de retraite médicalisée.

### Dans ce cadre, quelle est la plus-value de la convention avec la FCSF ?

Pour la CNAV, les deux partenaires les plus importants au niveau national, de par leur implantation territoriale et leur action de proximité, sont les Centres communaux d'action sociale (CCAS) et les Centres sociaux. Ce sont les interlocuteurs "naturels" de nombreux retraités. Les centres sociaux en particulier, de par leur connaissance

fine du territoire et le lien qu'ils développent avec les habitants, peuvent être un vecteur important de notre politique d'information et de développement d'actions collectives. En effet, la politique de prévention de la perte d'autonomie se construit avec les principaux intéressés : les retraités ! Les centres sociaux sont en capacité de s'appuyer sur les attentes des personnes âgées pour bâtir des actions qui leur correspondent. De plus, nous considérons les personnes âgées non pas comme des charges mais comme des ressources et à ce titre, je pense que les centres sociaux sont susceptibles de donner un rôle social à beaucoup d'entre eux, notamment par la mise en place d'activités intergénérationnelles.

### Quelle est d'après vous la spécificité des centres sociaux ? Ce qui les différencie d'autres types de structures ?

Les centres sociaux connaissent de nombreux retraités sur leur territoire, ils sont donc en capacité d'aller chercher les "invisibles", ceux qui ne demandent rien et qui ont besoin d'un accompagnement. De plus, dans certaines zones péri-urbaines, les centres sociaux sont parfois les seuls acteurs présents. Enfin, leur philosophie de l'intervention sociale, qui consiste à construire des actions avec les personnes et pas à leur place, les différencie fortement d'autres structures qui proposent des schémas plus unilatéraux.

## Axe B – Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire

En 2014, la FCSF a d'une part poursuivi les démarches de qualification des acteurs engagées au cours des années précédentes.

La FCSF poursuit ainsi son implication dans le projet du Collectif **Paroles partagées**, afin de valoriser et accompagner les actions visant au développement d'une parole publique pour tous dans un cadre collectif. En 2014, cette dynamique s'est concrétisée par l'organisation d'un quatrième concours radio et l'organisation d'une formation nationale copilotée par la FCSF, la Confédération Nationale des Foyers ruraux, la Confédération des MJC.

La formation AFNR (**Action de Formation des Nouveaux Responsables**) mise en œuvre à partir d'un cahier des charges sans cesse actualisé a réuni 27 participants en 2014 répartis en deux sessions constituées chacune de deux modules de 4 journées indissociables. Les contenus de ce cycle ont pour ambition de permettre à des directrices et directeurs récemment arrivés au sein de notre réseau, parfois des animateurs souhaitant accéder à de nouvelles responsabilités, d'appréhender les fondamentaux de l'exercice de la fonction de direction d'un Centre social. Notons que cette formation bénéficie aujourd'hui d'une réelle reconnaissance sur le terrain y compris de la part des CAF. Le recrutement pour ces sessions est constant et nous permet d'ouvrir systématiquement les sessions au printemps et à l'automne. Nous étudions actuellement l'opportunité d'intégrer la formation AFNR à un parcours qualifiant que la CNAF pourrait recommander dans le cadre des exigences de qualification des directeurs rappelées à l'occasion de la circulaire de juin 2012.

La FCSF propose depuis maintenant 3 années une formation intitulée « **mettre l'économie au service du projet** ». Cette formation a été conçue initialement à la demande de participants à l'AFNR souhaitant un complément de formation relatif à l'économie du projet. Pour ne pas alourdir l'AFNR déjà très riche en contenus, une

formation spécifique a été élaborée, elle est aujourd'hui bien identifiée au sein du réseau à raison d'une session annuelle. Elle a réuni 14 participants en 2014. Cette session organisée en deux modules indissociables de 3 jours chacun pourrait également être intégrée au parcours qualifiant évoqué précédemment.

Enfin, la FCSF participe à **l'expérimentation d'un DESJEPS en Bourgogne pour qualifier les directeurs de Centres sociaux au niveau 2**.

La circulaire de la CNAF de juin 2012 identifie le niveau 2 de qualification pour l'exercice de la fonction de direction d'un Centre social. Les Caisses locales s'adossent à cette recommandation pour examiner les niveaux de qualification des directeurs en poste. En présence de nombreux directeurs qualifiés aux niveaux 3 et 4, la CAF de la Côte d'Or a souhaité qu'à terme, ils obtiennent le niveau 2. La fédération a conduit un travail d'analyse de chaque situation individuelle des directeurs en poste et des solutions possibles. Le DESJEPS a été retenu car il a la particularité de pouvoir intégrer l'application de la formation à des terrains professionnels dont celui des Centres sociaux. Les CEMEA, ayant rodé par le passé récent de nombreuses co-constructions de formation BPJEPS et DESJEPS avec le réseau fédéral ont été sollicités pour élaborer une maquette d'un DESJEPS adaptée à l'exercice des fonctions de direction d'un centre social. La construction de cette maquette pédagogique a nécessité un important travail d'ingénierie, elle peut servir de base pour toute démarche similaire dans d'autres territoires.

Par ailleurs, à partir de septembre 2014, une réflexion a été engagée sur la **mise en œuvre de nouvelles démarches de qualification**, en lien avec l'axe B du projet fédéral. Cet axe du projet entend expérimenter de nouvelles façons de faire en lien avec le développement du pouvoir d'agir, et mettre à disposition du réseau des ressources. Pour cela nous imaginons articuler une offre de formations "classiques" avec d'autres formes d'apprentissage (action et échange de pratiques). Trois grandes orientations ont été définies. La première consiste à organiser l'échange de pratiques qui contribuent à renforcer le pouvoir d'agir, en identifiant ces pratiques au sein du réseau et en mettant en place des conditions de leur transmission; la seconde consiste à animer une « fonction-ressource pédagogique » en proposant de nouvelles formations nationales et en rendant



- ■ ■ ■ accessibles les ressources de formation du réseau et hors-réseau; la troisième consiste à mettre en place une politique nationale de qualification des bénévoles.

Afin de définir une stratégie opérationnelle sur cet axe du projet, le conseil d'administration de la FCSF a souhaité être appuyé par un « **groupe stratégique qualification** », dont les travaux ont débuté le 21 octobre, avec une quinzaine d'acteurs de la FCSF et des fédérations. La mission de ce groupe est de proposer une feuille de route au Conseil d'administration de manière à ce que la mise en oeuvre du projet puisse être opérationnelle en 2015. Il a commencé ses travaux en définissant les cibles et les grands partis pris de cette stratégie. La réflexion de ce groupe se poursuivra en 2015.

Néanmoins, plusieurs nouvelles actions ont d'ores et déjà été mises en oeuvre, au premier rang desquelles une **formation expérientielle à l'approche DPA** (développement du pouvoir d'agir) à l'attention de 24 cadres du réseau (délégués de fédérations et directeurs de centres sociaux), animée par Yann le Bossé, psycho-sociologue, chercheur à l'Université de Laval à Québec, créateur de cette approche particulière et l'un des principaux théoriciens du pouvoir d'agir sur le plan mondial. Cette formation, entamée en septembre 2014, se poursuivra jusqu'en septembre 2015, les personnes formées étant chargées ensuite de procéder à l'essaimage de cette approche dans le réseau des centres sociaux.

Par ailleurs, l'un des enjeux de l'axe B du projet fédéral est la mise à disposition des ressources existantes dans le réseau des fédérations locales, notamment les formations. Dans cette optique, la FCSF a engagé en septembre 2014 une **formation expérimentale** en partenariat avec l'Union régionale des centres sociaux de Rhône-Alpes (URACS). Intitulée « **Piloter un projet visant le développement du pouvoir d'agir** », elle a pour but de former des binômes salarié(e) / administrateur-trice aux enjeux d'un tel pilotage en matière de projet social, de gouvernance et d'accords politiques. Une vingtaine d'acteurs des centres sociaux issus de Rhône-Alpes a participé aux deux premières sessions de cette formation.

## Axe C – Changer nos façons d'être ensemble et de faire société

En 2014 nous avons pris le temps de **réinterroger les statuts de la FCSF**. Cela permet de réinterroger notre modèle de gouvernance. Les modifications prévues ouvrent la fédération aux associations de développement social local, réaffirme la primauté du collège associatif dans la composition du CA national, et ouvre la possibilité aux fédérations locales de déclencher un devoir d'intervention en direction de la FCSF si le besoin s'en faisait sentir.

Au chapitre de de la coopération, un chantier commun de trois centres sociaux de Charente-maritime soutenu par la FCSF a ausculté les évolutions possibles des **pratiques coopératives au sein de l'organisation d'un centre social** : répartition des responsabilités, ouverture et animation d'espaces plus explicites de coopération entre bénévoles et salariés. La FCSF est en outre associée à une expérimentation en Seine-Saint-Denis qui vise la création d'un centre social sous statut de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

Des projets sont réfléchis dans les autres axes du projet fédéral qui trouvent une solution grâce à de la **coopération inter-fédérale**. C'est notamment le cas de l'organisation coopérative mise en place pour démultiplier les capacités de notre dispositif « Droit aux vacances » ou l'accueil des services civiques, sous la forme de la mise en place de référents locaux dont le temps de travail est pris en charge par la FCSF.

Concernant les chantiers des **Pactes des coopération**, suite au séminaire organisé en décembre 2013, le groupe de pilotage s'est réuni pour en faire le bilan et a démarré un travail d'écriture et de mise en forme d'outils pour accompagner les processus locaux de négociation d'accords politiques avec les partenaires locaux. Cette démarche va être couplée en 2015 avec la réflexion sur l'économie des centres sociaux. Par ailleurs un dialogue se maintient avec nos interlocuteurs dans les Ministères et à la CNAF pour tenter de conforter plus officiellement notre démarche de pactes de coopération.

## Axe D – Promouvoir notre projet politique et nos façons de faire

L'année 2014 a été marquée par la dernière phase de la **campagne de communication** lancée par la FCSF en 2012 avec l'accompagnement du cabinet de conseil en communication Faircom. Les deux précédentes phases de cette campagne avaient consisté à co-construire avec le réseau des fédérations locales et des centres sociaux d'une charte graphique nationale et une campagne d'affichage interne, composée de 10 affiches, présentée à l'occasion du congrès de Lyon en juin 2013. En 2014, cette campagne d'affichage a d'ailleurs trouvé un prolongement avec l'impression et la diffusion de 5 nouvelles affiches conçues par des centres sociaux eux-mêmes, sur la base du kit de création diffusé dans le réseau fin 2013.

La troisième et dernière phase de cette campagne de communication consistait à mettre à disposition du réseau des ressources permettant de **mieux communiquer auprès des partenaires locaux**, sous la forme de supports de communication et de ressources en terme de formation.

**3 nouveaux supports** de communication ont ainsi été créés : un dépliant de présentation des centres sociaux, une chemise conçue sur le même modèle et des pins à l'effigie du logo des centres sociaux. Ces 3 supports ont été distribués aux participants de l'AG de Lorient en juin, puis il a été proposé aux fédérations de participer à une commande groupée de ces 3 supports en septembre. 35 000 dépliants ont ainsi été commandés, ainsi que 4300 pochettes et 2000 pins. En terme de **ressources de formation** pour mieux communiquer avec ses partenaires, il a été proposé aux fédérations locales de faire intervenir Jean-Luc Grolleau (chargé de représenter la FCSF auprès des parlementaires) lors de rencontres locales, afin qu'il puisse témoigner de son travail d'influence et livrer ses conseils et méthodes. 5 rencontres locales ont été organisées. De plus, à titre expérimental, une formation en ligne sur ce même thème a été mise en place sur le site <http://compol.centres-sociaux.fr/>, sous la forme de séquences de formation en vidéo. Le succès de l'opération (une centaine de participants)

nous amènera à réitérer l'expérience de manière plus approfondie début 2015. La formation intitulée « Centres sociaux, acteurs associatifs: mieux communiquer au quotidien avec ses partenaires institutionnels » sera disponible en ligne début février gratuitement sur <https://www.neodemia.com/>

L'année 2014 a enfin été marquée par le début de la **réflexion sur un nouveau cycle en matière d'actions de notoriété et d'influence pour la FCSF**. Ce nouveau cycle s'articulera autour de 3 axes: la poursuite de l'action d'influence de la FCSF et le soutien aux actions locales; le lancement d'une campagne de notoriété externe pour promouvoir les centres sociaux, notamment par le biais des médias; enfin, un travail sur la communication interne, de manière à rendre plus fluide la transmission d'informations au sein du réseau. Des groupes de travail ont été mis en place dès la fin 2014 autour de ces 3 enjeux, chargés de formuler des propositions concrètes au cours de l'année 2015.



**La fabrique  
des possibles**

Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France

La couverture du dépliant de présentation des centres sociaux, tiré à 35 000 exemplaires



## BILAN 2014 #3

↑ Manifestation de soutien aux centres sociaux de Fréjus.

# ACCOMPAGNER LE RESEAU FEDERAL

L'accompagnement du réseau fédéral est un axe de travail majeur de la FCSF, à travers 3 dimensions: l'organisation de temps de rencontres nationaux, destinés aux acteurs bénévoles et salariés des fédérations locales (séminaires présidents-délégués, rencontre des cadres fédéraux, des assistantes, université fédérale, etc.) ; l'accompagnement des fédérations locales, sur les sujets qui les préoccupent (évolution structurelle de la fédération, recrutement, difficulté passagère, etc.). A ce titre, l'année 2014 a été marquée par **un appui particulier aux territoires qui ont connu des difficultés suite aux élections municipales**. Enfin, l'accompagnement de la FCSF s'incarne également dans un appui à la structuration de réseaux locaux dans des territoires non encore pourvus de fédérations. A la poursuite de la dynamique engagée depuis plusieurs années en Midi-Pyrénées, vient s'ajouter cette année le **fort développement de la dynamique en région Franche-Comté**.

**L**es instances fédérales ont décidé une réorganisation politique et opérationnelle du suivi des relations avec le réseau en créant une mission spécifique suivi par le bureau et animée par son vice-président.

Les 3 grandes perspectives en matière d'appui au réseau sont les suivantes :

- le renforcement des relations entre FCSF et fédérations locales,
- la couverture de l'ensemble du territoire d'une « offre » fédérale de proximité,
- le développement des relations avec les centres sociaux dits « Adhérents directs ».

Concernant le traitement des demandes d'adhésion des centres sociaux, celles-ci font l'objet d'un suivi particulier des instances et sont dorénavant traitées en amont par une commission spécifique dites des « adhésions-reconnaitances », qui est chargée d'étudier les dossiers de demande qui arrivent à la FCSF, soit en concertation avec les fédérations locales, soit directement des centres sociaux qui n'ont pas de fédération sur leur territoire.

## L'organisation de temps de rencontre nationaux

Concernant les rencontres nationales, la période d'après-Congrès a ouvert une nouvelle page de l'animation du réseau autour de la construction du nouveau projet fédéral (voir le dossier consacré au début de ce rapport) qui a marqué de son empreinte les différentes rencontres régulières, notamment celle des Cadres fédéraux, délégués et chargés de mission des fédérations locales, qui est organisée deux fois par an dans les locaux de la FCSF à Paris, en avril et décembre. Ces temps de travail ont également été marqués par la conjoncture particulièrement riche en cette année 2014 : la mise en œuvre de la nouvelle circulaire CNAF relative à l'animation de la vie sociale, le développement de la démarche SENACS (observatoire national des centres sociaux co-porté par la CNAF et la FCSF), les élections municipales de mars 2014, les projets de réforme des collectivités territoriales, celle des rythmes scolaires, etc.



## Poursuite de la mise en œuvre de SENACS

SENACS est une démarche partagée entre réseau des CAF et les fédérations de centres sociaux pour inviter les centres sociaux à contribuer à une fonction d'observation partagée sur leur activité et les moyens mis en œuvre pour mener à bien les projets sociaux ainsi que constituer une photographie de l'ensemble des actions des centres sociaux, pour assurer une visibilité auprès des élus locaux. SENACS doit aussi permettre d'élaborer localement les schémas d'animation de la vie sociale.

2014 a vu la troisième édition des plaquettes régionales et de la plaquette nationale. L'enquête a porté cette année sur plus de 1 000 centres sociaux. Nous commençons à atteindre une lisibilité de la réalité des actions menées par les centres sociaux sur leur territoire, les actions plus largement développées mais aussi certaines spécificités régionales. L'enquête relancée fin 2014 a aussi permis de multiplier la saisie de fiches-actions. Ainsi se constitue progressivement une très grande base de données qui pourra constituer progressivement une ressource utile à tous pour échanger des savoir-faire, des expériences. Cette démarche conjointe permet aussi de faire vivre des espaces très riches d'échanges entre les fédérations et les cadres d'action sociale des CAF. L'ambition reste cependant que cet outil profite à tous les centres sociaux. Pour cela des réunions sont organisées localement avec tous les centres sociaux pour partager les résultats de l'année ou pour creuser ensemble une question repérée dans l'analyse des résultats. C'est bien ces effets que nous visons avec la CNAF lorsque nous avons imaginé ensemble cette démarche SENACS.



## L'accompagnement des fédérations locales

La présence de la FCSF dans des travaux de fédérations locales se développe à l'initiative des demandes des instances fédérales locales ou de la FCSF. Les travaux menés sont de divers ordres : implication lors de temps forts (journées d'études, séminaires, assemblées générales, travaux des instances locales), réponses à des demandes ponctuelles, appui dans des situations particulières, travaux de développement notamment dans le cadre du fonds mutualisé (voir rapport dédié), etc. Dans les travaux les plus réguliers on notera plus particulièrement pour l'année 2014 l'appui au développement de SENACS sur plusieurs départements et régions et l'appui à l'organisation du fédéralisme à l'échelle régionale. C'est en effet à cette échelle que se travaillent les questions de formation, la reconnaissance du travail de développement social local des centres sociaux, mais aussi le renforcement des projets des fédérations départementales. Ce travail nécessitera de fait une réflexion du réseau pour compléter son architecture fédérale d'instances susceptibles de s'adapter aux nouvelles

échelles territoriales que représenteront dès 2016 les métropoles et futures régions.

De manière plus conjoncturelle, La FCSF s'est notamment impliquée en 2014 dans les travaux de **restructuration de l'Union régionale Aquitaine et en région Nord-Pas-de-Calais** par un travail de mutualisation des fédérations qui débouche sur une nouvelle organisation. Dans la limite de ses disponibilités, la FCSF s'efforce également d'assurer une présence dans les Assemblées Générales des fédérations locales pour lesquelles elle est sollicitée.

## L'accompagnement des territoires non pourvus de fédérations

Au cours de l'année 2014, la FCSF a maintenu et intensifié sa présence sur des régions dépourvues d'entités fédérales régionales. Elle a pour ce faire adopté en Conseil d'administration du 26 avril 2014 un plan de développement global du réseau sur les territoires dépourvus de fédérations.

↑ Conseil  
d'administration du  
Réseau Midi-Pyrénées

Ce plan a entre autre permis le renforcement des travaux initiés sur la région Midi Pyrénées, les départements normands, la Franche-Comté et les DOM-TOM.

Le « Réseau **Midi-Pyrénées** des centres sociaux », porté par une association représentative des centres des différents départements, poursuit son travail de mise en œuvre de ressources pour soutenir l'émergence et le développement d'initiatives collectives d'habitants sur la région Midi-Pyrénées. On lui doit notamment la mise en œuvre et la régionalisation de la démarche SENACS sur toute la région en lien avec les CAF, la création d'un plan de formation des acteurs bénévoles et salariés au développement du pouvoir d'agir et l'appui à la constitution de réseau locaux de départements. Ainsi, plus localement, le Réseau régional a appuyé la constitution du « collectif 31 » qui regroupe les centres sociaux adhérents (ou en cours d'adhésion) sur le département de Haute-Garonne.

En **Normandie**, Corinne Morelli chargée de mission a particulièrement travaillé avec le réseau de Seine Maritime afin de faire aboutir le travail engagé depuis 18 mois



et qui a permis de mobiliser une vingtaine de centres sociaux autour de la création de l'association « Réseau des centres sociaux de Seine Maritime » début janvier 2015. Les finalités de ce réseau sont de promouvoir les valeurs des centres sociaux exprimées dans la charte fédérale et soutenir le développement des projets de territoires, où sont implantés les centres sociaux, pertinents, ambitieux en phase avec les réalités sociales disparates.

← Séminaire du conseil d'administration de la Fédération de Bretagne

Dans l'Eure, les rencontres ont permis d'aboutir en décembre à un temps de production avec les 10 centres présents sur

## L'appui au réseau suite aux élections municipales

Les municipales de mars 2014 ont vu arriver dans un grand nombre de communes de nouvelles équipes municipales. Dans la plupart des cas l'alternance n'a pas perturbé la relation entre le ou les centre(s) social(aux). Dans quelques cas par contre, ce fut l'occasion de graves difficultés. On peut noter bien sûr la situation des centres sociaux de Fréjus, qui ont été rapidement prévenus d'une baisse de 40% de leurs subventions municipales. Un rendez-vous avec M. le Maire début juillet a permis d'envisager cependant un compromis qui devait tenter de préserver l'essentiel du projet social de chaque centre. Cependant un centre social qui a exprimé son inquiétude sur les effets de cette baisse importante de ses moyens s'est vu accuser de « faire de la politique » et la convention entre le centre social

et municipalité a été dénoncée. Le réseau fédéral s'est mobilisé, localement d'abord par une présence aux différentes actions proposées, puis par une campagne d'envoi de cartes postales envoyés par des centres sociaux de toute la France qui le désiraient. Nous poursuivons une fonction de veille nationale sur la situation de centres sociaux faisant l'objet de ce qui ressemble parfois plus à une attaque idéologique qu'une simple baisse de subventions liée à des baisses de moyens de la collectivité locale. Nous avons pu observer dans les propos de quelques édiles une méconnaissance profonde du travail d'un centre social, de ses objectifs. Compris comme un équipement destiné à accueillir exclusivement des personnes en précarité, ils sont soupçonnés de développer de l'assistanat. Plus que jamais cela montre l'importance de communiquer toujours plus clairement sur les ambitions et les objectifs de travail d'un centre social et socioculturel.



les objectifs partagés autour d'un réseau des centres sociaux de l'Eure. Par ailleurs, le collectif a décidé de réactiver l'association créée antérieurement mais dormante : « L'Association des Centres Sociaux Eurois ». Les objectifs 2015 pour les acteurs engagés sont de revisiter les statuts afin de les ajuster aux nouvelles réalités et enjeux et d'organiser fin 2015, une journée départementale.

En **Franche Comté**, à la suite d'un Conseil d'Administration en juillet 2014, il a été décidé pour redynamiser le collectif du réseau fédéral des centres sociaux de Franche-Comté, d'organiser en novembre un séminaire d'Administrateurs et salariés. Ce temps, préparé par la FCSF et une représentante de l'association a permis de réunir plus de 35 acteurs et de recalibrer les objectifs partagés. 2015 sera l'occasion d'écrire le projet fédéral et de revoir les statuts de l'association afin de les adapter au plus près des réalités.



# Témoignage

## Emmanuel Chauvin

Directeur du centre social et culturel de Luxeuil les bains (Haute-Saône)

### Où est en la démarche de structuration du réseau des centres sociaux en Franche-Comté ?

*Nous avons organisé récemment, avec l'appui de la FCSF, deux rencontres qui ont permis de donner à cette démarche un second souffle. Une première réunion en novembre 2014 nous a permis de redéfinir notre projet, nos ambitions. Une seconde rencontre début 2015, marquée par une forte implication des bénévoles, nous a permis de fixer des axes de travail et un calendrier qui doivent nous emmener vers la création d'une fédération. Il me semble que le cap que nous avons franchi récemment consiste à se doter d'un véritable projet régional, sans viser en priorité l'adhésion de tous les centres. Si le projet a vraiment du sens, les adhésions viendront par la suite.*

### Quels sont les enjeux de ce projet ?

*Ils sont nombreux. Il y a tout d'abord la volonté de mieux connaître ce qui se fait ailleurs, au sein de la région. Ensuite, il s'agit évidemment de pouvoir peser sur les politiques publiques, voir venir les difficultés*

*et ainsi conforter l'existence des centres sociaux. Il y a aussi la volonté des bénévoles de se rencontrer, de pouvoir s'enrichir mutuellement, et enfin la volonté de mettre en place des formations.*

### Comment l'ambition du réseau fédéré autour du pouvoir d'agir des habitants résonne-t-elle chez vous ?

*Comme partout ailleurs, les centres sociaux de Franche-Comté sont assez inégalement avancés par rapport à cette ambition. Mais nous avons conscience que nous devons évoluer dans nos pratiques pour rester à la pointe de l'intervention sociale. C'est bien le sens de la création d'une fédération. Quand je parlais de mettre en place des formations, il s'agit d'une part de formations liées à des besoins exprimés par les centres sociaux. Mais nous avons aussi besoin de formations sur des sujets auxquels nous ne penserions pas forcément, et que seule une fédération, avec le recul qu'elle peut avoir par rapport aux quotidiens des centres, peut mettre en place.*



↑ Séance de travail en Franche-Comté pour jeter les bases d'une future fédération dans cette région.

Du côté des **DOM-TOM**, dont notamment l'île de la Réunion, l'appui de la FCSF a été faite par téléphone et par mail afin de répondre aux questions et attentes des acteurs des centres. Des premières demandes ont également émergé en fin d'année par des acteurs bénévoles sur l'île de Mayotte qui trouveraient pertinents et nécessaire que des centres sociaux puissent également se développer sur cette île.

## État des lieux sur l'adhésion-reconnaissance en décembre 2014

- 1156 centres sociaux adhérents à la FCSF au 31/12/2014,
- En 2014, la FCSF a accueilli 53 nouveaux adhérents (dont 39 associatifs et 14 municipaux),
- 78 % des centres sociaux adhérents à la FCSF sont en gestion associative, 18 % en gestion municipale ou intercommunale et 4 % en gestion CAF,
- En 2014, 17 centres sociaux ont quitté la FCSF, principalement à cause de difficultés financières.

# LE FONCTIONNEMENT DE LA FCSF

## Le Bureau et le Conseil d'Administration de la FCSF

Le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois en 2014, à la fois pour débattre de sujets d'actualité, suivre des chantiers en cours, partager les actualités du réseau, les projets, l'étude des demandes de Fonds Mutualisés, d'Ingénierie FO.S.FOR.A. Pour la formation des bénévoles et d'adhésion-reconnaissance. Un séminaire des administrateurs a été organisé du 3 au 5 juillet dans la Drôme, centré sur la mise en oeuvre du projet fédéral.



## Bureau

### Président

Claudie MILLER (Fédération de Deux Savoie)

**Vice-président :** Dominique GARET (Fédération du Pas de Calais)

### Trésorier

Jean NEYRON (Fédération de l'Ain)

### Secrétaire

Sébastien CHAUVET (Fédération de Seine et Marne)

## Membres élus

Josette BARBIER (Fédération de l'Allier)  
 Winston BRUGMANS (Fédération de Gironde)  
 Michel BRULIN (Fédération du Nord)  
 Alain CALONE (Fédération de la Côte d'Azur)  
 Francisco GARCIA-CANELO (Fédération de Seine-Saint-Denis)  
 Marie-Thérèse HERCULE (Fédération du Val-de-Marne)  
 Nadia MERAKCHI (Fédération de Seine-Saint-Denis)  
 Jean-François THOMAS (Fédération de la Meuse)  
 Michèle TRELLU (Fédération de Bretagne)  
 Jean-François VINCENT (Union des Bouches-du-Rhône)  
 Martine WADIER (Fédération des 2 Savoie)  
 Joe BEDIER (CCAS Saint André de la Réunion)  
 Francine DELODE (Fédération du Languedoc-Roussillon)  
 Aurore SAADA (Fédération de Seine-et-Marne)  
 Nicolas OBERLIN (Fédération de Paris)

Eric TOURNET (Fédération de la Marne)  
 Nabil KOUIDI (Fédération du Val d'Oise)  
 Véronique MARGOT-ESTEVE (Union des Bouches-du-Rhône)

## Membres de droit

Pour la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF):  
 Titulaires : Christian CAILLIAU  
 – Francis MERGEL  
 Suppléants : Jean-Marie NOCQUET  
 – Jacques RIMEIZE et Colette LEGAT

Pour la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA):  
 Michel FINE (titulaire) –  
 Franck DARTY (suppléant)

## Membres associés et cooptés

Jacques ELOY (Mémoires Vives Centres Sociaux)  
 Pascal AUBERT  
 Pierre GARNIER

## L'équipe Montcalm

L'équipe de salariés de la rue Montcalm

## Délégation Générale

### Délégué Général

François VERCOUTERE

### Délégués Généraux Adjoint

Jean-Marie LAURENT -  
 Xavier LIONET

## Pôle Gestion

### Responsable du Pôle

Dalila BELABBAS-BENGRAA

### Comptables

Miguel LEITE  
 Minh NGO

## Délégué(e)s fédéraux, chargé(e)s de l'appui au réseau

Patricia BRENNER (Axe A du projet fédéral)  
 Caroline LADOUS  
 Julien BASTIDE (Axe D du projet fédéral)  
 Benjamin PIERRON (Axe E du projet fédéral)  
 Isabelle FOUCHER (Axe B du projet fédéral)

## Pôle des Assistantes fédérales

### Responsable du Pôle

Muriel BODEAU

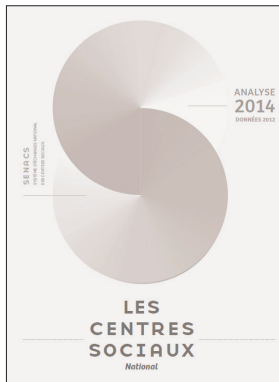
Nathalie BARRAUD  
 Sylvie BLASER  
 Malika CLUZE

Jérémy LOUIS  
 Chargé de mission -  
 Tables de quartiers

# LES RESSOURCES DE LA FCSF

Disponibles en ligne ou sur demande !

## Les publications 2014



La plaquette nationale Senacs 2014



Le nouveau Repère – Faire société, les centres sociaux et la question de l'intégration



La Fabrique des possibles – Projet fédéral national 2014-2022



L'avis de la commission d'éthique concernant la laïcité



« Ils ne savent pas ce qu'on pense » - Rapport biennal  
« Paroles d'habitants des quartiers populaires »

## Les vidéos 2014

Sur la chaîne Youtube des Centres sociaux (<https://www.youtube.com/user/Centresociaux>)



Les vidéos humoristiques réalisés dans le cadre de l'écriture du projet fédéral



Les lauréats du concours radio-vidéo



Les vidéos des plénières des JPAG

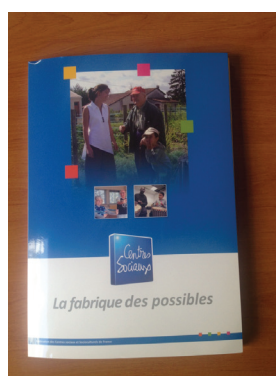
# Les supports de communication 2014



15 affiches différentes



Un dépliant pour présenter le centre social



Des pochettes pour présenter des documents



Les pins « centres sociaux »!

# Les ressources pédagogiques 2014



La malette pédagogique « les chemins de la participation »



Le kit pédagogique « Démarrer une Table de quartier »

# Les sites Internet

- Le site des centres sociaux : [www.centres-sociaux.fr](http://www.centres-sociaux.fr)
- Le site du congrès : <http://congres2013.centres-sociaux.fr/>
- Le réseau collaboratif des centres sociaux – RECO : <http://centres-sociaux.fr/>
- La bourse d'emploi : <http://emploi.centres-sociaux.fr/>
- La page facebook des Centres sociaux et socioculturels de France
- SENACS, système d'échange national des centres sociaux : <http://www.senacs.fr/>

# LES CENTRES SOCIAUX ET LES FÉDÉRATIONS LOCALES PHOTOGRAPHIE 2014

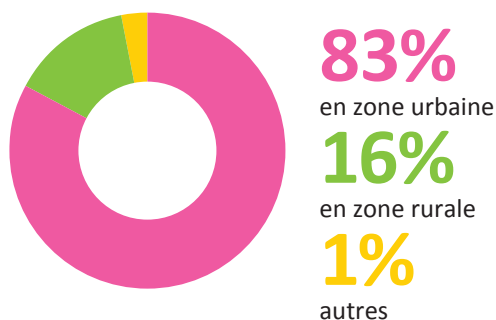
## Les centres sociaux et socioculturels de France

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) co-construit par la CNAF et la FCSF concerne actuellement 13 territoires pilotes. Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, SENACS vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

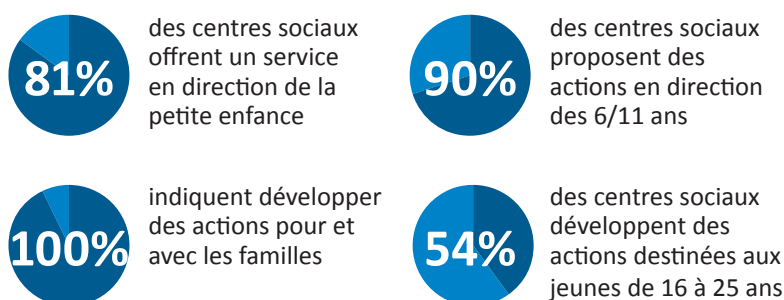
En 2014, 1 279 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2012 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Plus d'informations sur [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

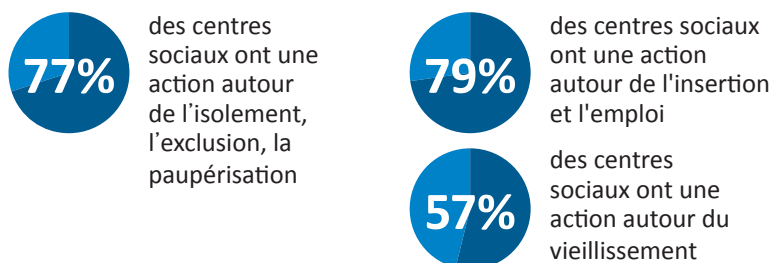
## Territoire d'intervention



## Une présence auprès des enfants, des jeunes et des familles



## Des espaces de réponse aux enjeux du territoire



## Des équipes de bénévoles et de professionnels qui font vivre instances et activités

Au niveau des 13 territoires pilotes

**37 414** salariés (soit 30 salariés par centre)

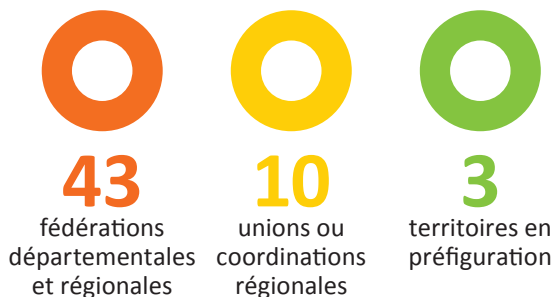
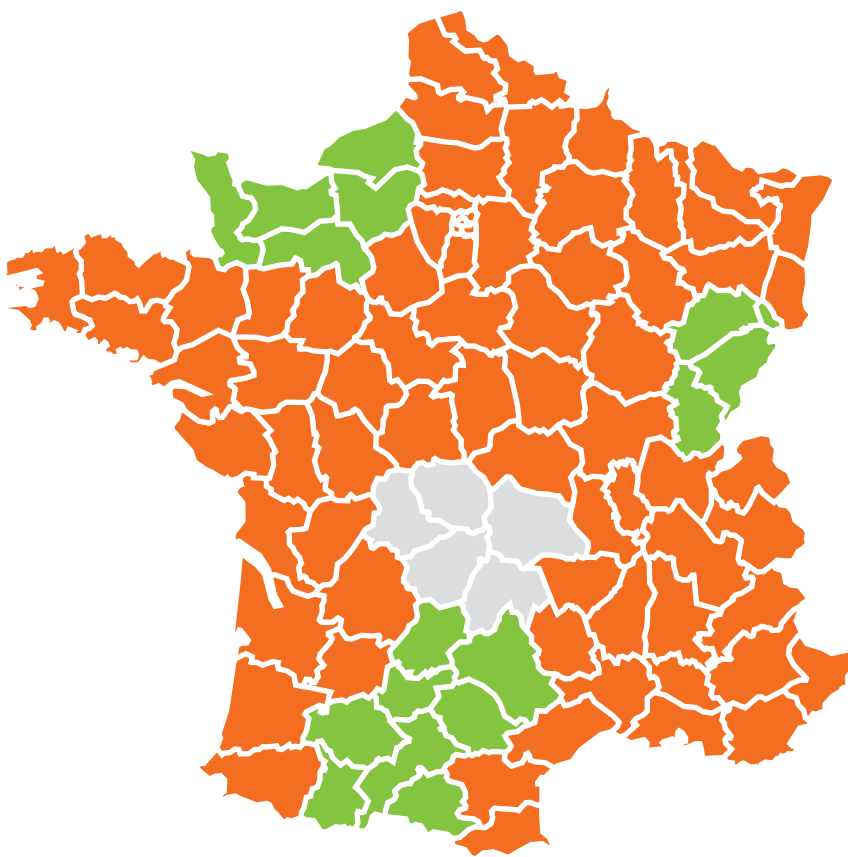
**40 000** bénévoles d'activités

**17 000** habitants associés au pilotage

Budget national moyen d'un centre social

**614 000 €**

## Les fédérations départementales et régionales



## Les fédérations départementales et régionales

Le budget moyen des fédérations

**305 000 €**

3 fédérations dépassent

**1 million €**

de budget

La cotisation des centres sociaux représente

**30 %**

des budgets fédéraux

Les ventes de services représentent

**15%**

Les financements publics représentent

**55 %**

Nombre de salariés fédéraux

**140**

personnes ou 108.49 ETP

Nombre d'administrateurs fédéraux

**807**

personnes



# INOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Crédits

**Textes** : FCSF

**Images** : droits réservés.

**Création de la maquette** : Vincent Montagnana

**Mise en page** : Nathalie Barraud

## La FCSF est soutenue par



Aiga



Crédit Coopératif



Chorum



Agence nationale  
des chèques-  
vacances  
(ANCV)



Caisse Nationale  
des Allocations  
Familiales  
(CNAF)



Direction  
Générale de la  
Cohésion Sociale  
(DGCS)



Ministère de  
la Jeunesse et  
des Sports



Ministère de la  
Culture et de la  
Communication



Commissariat  
général à l'égalité  
des territoires



La Caisse  
Centrale de la  
Mutualité Sociale  
Agricole  
(CCMSA)



La Caisse  
Nationale  
d'Assurance  
Vieillesse  
(CNAV)



Mairie-conseils